

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Février 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le dix-neuf février à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Monsieur Quentin RUEZ est nommé secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présence.....	2
Étaient présents	2
Étaient absents	2
2. Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2024.....	2
3. Délibération et convention attribution fonds de concours transition écologique	2
4. Délibération et convention « rêves de Cirque »	2
5. Délibération pour validation avenant n°2 concernant les heures de sports pour les écoles	2
6. Délibération RIFSEEP.....	3
7. Délibération location Espace du Vieux Jonc pour les associations extérieures – prix à définir	3
8. Elaboration du DOB	3
9. Informations du maire et des élus.....	6

1. Présence

Étaient présents

M. MANCINI Cédric	Mme CALLY Audrey pouvoir
M. MINASSIAN Guy	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier pouvoir
Mme DESBOS Blandine	M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien pouvoir	M. GILLET Bernard
M. PISTRE Thierry	M. FROGET Bruno
M. GOURMAND Johann	Mme ROSERAT Charlène
M. CHAVET Clément	Mme ANTON Dorothée
Mme JACQUET Aurélie	
Mme FLUTET Catherine	

Étaient absents

- Madame Aurélie JACQUET, excusée
- Monsieur Didier VAN DORT pouvoir à M. Cédric MANCINI
- Madame Audrey CALLY pouvoir à Mme Evelyne ABRAM-PASSOT

2. Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2024

N'étant pas destinataire du dernier procès-verbal, le conseil municipal, n'a pas pris part à la validation du compte rendu.

Il sera approuvé lors du prochain conseil municipal.

3. Délibération et convention attribution fonds de concours transition écologique

Rapporteur : M. Cédric MANCINI

Dans le cadre des travaux de la traversée de la départementale pour les modes doux, la communauté de communes de la Dombes a délibéré favorablement pour l'attribution d'un fonds de concours « transition écologique » d'un montant de 42 531.31€.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention à venir dans le cadre de cette opération.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous pouvoirs au maire.

4. Délibération et convention « rêves de Cirque »

Rapporteur : Mme Blandine DESBOS

Elle rappelle la mise en place d'une convention qui permet d'accueillir un spectacle par an avec le concours du Centre Social la Passerelle.

Le prochain spectacle aura lieu le 20 juin 2024, pour sa deuxième année, le lieu reste à définir selon les besoins du spectacle.

Informe que le montant de ces représentations varie entre 800€ et 1000€

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette convention.

5. Délibération pour validation avenant n°2 concernant les heures de sports pour les écoles

Rapporteur : Mme Evelyne ABRAM-PASSOT

Elle informe que les enseignants souhaitent faire bénéficier aux élèves de nouvelles activités sportives en lien avec la communauté de communes. (Tir à l'arc, boxe..) dans le cadre du service commun Enfance Jeunesse.

Cinq classes élémentaires pourraient en bénéficier réparties comme suit : Le premier semestre : 3h par semaine réparties sur 3 classes (soit 1 heure chacune) et le deuxième semestre : 1h30 par classe pour les deux autres classes.

Informe du coût de l'heure sportive, qui s'évalue à 42€ l'heure, inscrit au BP 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve ces heures de sports complémentaires et donne tous pouvoirs au maire pour signature à venir.

6. Délibération RIFSEEP

Rapporteur : M. Cédric MANCINI

Rappelle la délibération du 28 Aout 2018 qui modifie la délibération du 30/06/2016 concernant le RIFSEEP. Explique que le RIFSEEP est le régime indemnitaire perçu par les agents titulaires, qui est composé de groupes, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, de l'engagement professionnel et de l'absentéisme.

Un montant autorisé est défini selon les groupes, et demande au conseil de modifier le seuil du groupe 1, en raison d'une augmentation des primes au 1^{er} mars 2023 pour l'ensemble des agents titulaires. Primes proratisées au temps de travail.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de modifier le seuil du groupe 1

7. Délibération location Espace du Vieux Jonc pour les associations extérieures – prix à définir

Rapporteur : M. Cédric MANCINI

Monsieur le maire explique qu'il conviendrait de fixer un tarif pour les associations extérieures qui souhaitent louer la salle espace du Vieux Jonc.

Deux prix pourraient être proposés en fonction des périodes estivales.

Du 1/11 au 30/04 : 300€ comprenant un forfait chauffage

Du 1/05 au 31/10 : 250€

La formule proposée de diviser la salle pour une éventuelle location n'est pas retenue par manque de possibilités.

Rappelle que la priorité des locations reste aux associations du village, et suivant le calendrier des fêtes acté début novembre de chaque année.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les prix ci-dessus.

8. Elaboration du DOB

Rapporteur : M. Guy MINASSIAN

Il explique qu'il existe deux types de comptes, le compte administratif et le budget primitif comprenant deux sections, une section de fonctionnement et une section d'investissement ;

Explique que le DOB porte uniquement sur le budget principal et rappelle qu'un budget qui ne génère pas de fonctionnement ne permet pas de faire des investissements.

Informe du résultat de clôture 2024 dégageant un excédent de 877 287.62€

Partie investissement :

Dépenses d'investissement

	emprunts		108 075,00 €	
	NOUVEAUX PROJETS 2024	RAR	2024	2025
OP 68	ECOLE	19 000,00 €	16 350,00 €	5 000,00 €
2188	BOITIERS D ALERTES PPMS		4 550,00 €	
2135	VEGETALISATION COUR ECOLE			5 000,00 €
2135	REVETEMENT SOL CLASSES		3 200,00 €	
2135	CHAPPES CLASSES Mme ALBERT		1 800,00 €	
2135	CLOTURE MUR POUR SECURISATION		800,00 €	
2152	MARQUAGE ECOLE		2 500,00 €	
2184	PC INFORMATIQUE	19 000,00 €		
2188	POSE D UN VELUX école élémentaire		3 500,00 €	
OP 74	ATELIER		11 675,00 €	
2188	REMPLACEMENT PORTE Atelier		11 675,00 €	
OP75	MUSEE		8 000,00 €	
2135	ALARME INCENDIE GRILLE ISSUE arrière		8 000,00 €	
OP 76	CIMETIERE		4 000,00 €	
2135	AMENAGMENT COLOMBARIUM		4 000,00 €	
OP 69	MAIRIE	9 000,00 €	1 000,00 €	
2188	PORTE ET FENETRE	9 000,00 €	1 000,00 €	
OP 70	URBANISME	148 900,00 €	268 584,00 €	333 300,00 €
2135	TRAVERSEE PIETONNE RD 1083	144 000,00 €	64 134,00 €	
2031	CHEMINEMENT DOUX AMO		19 440,00 €	
2031	ETUDE		20 000,00 €	
2152	TRAVERSEE ORANGE RTE DES ETANS	4 900,00 €	2 500,00 €	
2031	AMO CŒUR DU VILLAGE		3 510,00 €	
2135	BORNE INCENDIE		6 000,00 €	
2135	ECLAIRAGE MONUMENT AUX MORTS		7 000,00 €	
2315	REFECTION VOIRIE château de Varax		57 000,00 €	
2315	REFECTION VOIRIE blessonier			132 000,00 €
2315	REFECTION VOIRIE pernin			175 000,00 €
2315	REFECTION VOIRIE Servisey		29 000,00 €	
2315	REFECTION VOIRIE Croix			14 600,00 €
2315	REFECTION VOIRIE Brondalière			11 700,00 €
2135	LED 2ème tranche		60 000,00 €	
OP 70	URBANISME		600,00 €	
2188	SIGNALETIQUE SALLES ANNEXES		600,00 €	
OP 76	ESPACE DU VIEUX JONC		- €	13 200,00 €
2135	HABILLAGE MUR CORNIERE ANGLE			13 200,00 €
OP 73	MATERIELS	1 000,00 €	47 774,00 €	10 000,00 €
2188	ACHAT DE GUIRLANDES FIN D ANNEE		6 300,00 €	
2188	DEFIBRILLATEUR			2 500,00 €
2184	ACHAT JARDINIERES EN 60	1 000,00 €	2 744,00 €	
2184	ACHAT JARDINIERES EN 80		750,00 €	
2184	ACHAT 10 CORBEILLES DE RUE		2 400,00 €	
2188	ACHAT ENCEINTE PORTABLE + pupitre		1 000,00 €	
2184	MEUBLE DE RANGEMENT BANQUETTE CDL		840,00 €	
2188	FRIGO CANTINE		1 600,00 €	
2188	VAISSELLE CANTINE		500,00 €	
2188	PATERES ECOLE		1 600,00 €	
2188	TAPIS ECOLE		2 500,00 €	
2188	MACHINE A LAVER ECOLE		500,00 €	
2188	COFFRE FORT ECOLE		2 000,00 €	
2184	MOBILIERS ECOLE		1 000,00 €	
2188	AUTOLAVEUSE ESPACE VIEUX JONC		7 000,00 €	
2184	ACHAT TABLES ESPACE DU VIEUX JONC			7 500,00 €
2188	ACHAT ECHAFFAUDAGE		4 000,00 €	
2188	COMPRESSEUR		240,00 €	
2188	CAISSE A OUTILS		500,00 €	
2183	Onduleur MAIRIE		800,00 €	
2188	TELEPHONE SWITCH		1 500,00 €	
2188	BUREAU SANDRA ET FAUTEUILS		10 000,00 €	
2184	CLAVIER ET SOURIS SANDRA			
OP 67	EGLISE	50 000,00 €	30 000,00 €	
2315	TRAVAUX	20 000,00 €	30 000,00 €	

2051	AMO	30 000,00 €		
OP 77	PLU		5 000,00 €	
201	MODIFICATION PLU		5 000,00 €	
OP 76	BATIMENTS COMMUNAUX	7 500,00 €	16 000,00 €	11 500,00 €
2135	TRAVAUX SUITE AUDIT ENERGETIQUES	7 500,00 €	12 500,00 €	
2021	DIAGNOSTIC toiture Atila			1 500,00 €
2188	CLES COMMUNE			10 000,00 €
2188	CHANGEMENT FENETRE LOGT "LA POSTE"		3 500,00 €	
OP 78	PONT			20 000,00 €
2135	REPARATION PONT RUE DU VIEUX JONC			20 000,00 €
OP79	INFORMATIQUE		1 500,00 €	
2183	Informatique Bibliothèque		1 500,00 €	
		235 400,00 €	410 483,00 €	

emprunt	108 075,00 €
total	518 558,00 €
rar	235 400,00 €
total	753 958,00 €
réserves	471 054,00 €
TOTAL DEPENSES	1 225 012,00 €

Puis présente les recettes d'investissement équilibrées aux dépenses d'investissement :

Recettes d'investissement

	Libellé	RAR 2023	BP 2024	TOTAL 2024
	RESULTAT REPORTE N-1		3 275,02 €	3 275,02 €
10	FONDS DIVERS, DOTATIONS, RESERVES		220 624,98 €	220 624,98 €
10222	FCTVA		18 000,00 €	12 048,00 €
10251	DONS MECENAT tableau			- €
10226	TAXE AMENAGEMENT		15 000,00 €	15 000,00 €
1068	AFFECTATION RESULTAT n -1		187 624,98 €	187 624,98 €
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	48 500,00 €	49 000,00 €	101 200,00 €
				- €
1321	SUBV TRAVERSEE RD	44 000,00 €	39 000,00 €	83 000,00 €
				- €
1322	SUBV DRAC SUR AMO église 50% de 9050€	4 500,00 €		4 500,00 €
				- €
				- €
1323	SUBVENTION AUDIT ENERGETIQUE			3 700,00 €
1323	SUBVENTION FIPHP		10 000,00 €	10 000,00 €
				- €
				- €
				- €
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		10 000,00 €	10 000,00 €
2802	AMORTISSEMENTS			10 000,00 €
				- €
23	OPERATION D'ORDRE			- €
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		889 912,00 €	889 912,00 €

21	Autofinancement		889 912,00 €	889 912,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	48 500,00 €	1 172 812,00 €	1 225 012,00 €

Puis donne quelques explications sur la partie fonctionnement et notamment sur certains comptes qui présentent une hausse de budget.

- Service restauration cantine pour 51 200€
- Consommation électricité pour 47 000€
- Entretien des bâtiments pour 30 000€
- Redevance incitative pour 3 000€
- Participation CDL pour 40 528€
- Convention ados pour 17 000€
- Intervenants sports pour 4 500€
- Personnel pour 429 400€
- Cotisation Siea pour 30 000€
- Eclairage en led pour 55 700€
- 2^{ème} tranche et extension pour 30 000€

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 2 008 104€

Le taux des taxes foncières sera voté en mars, probablement sans hausse.

9. Informations du maire et des élus

Rapporteur : M. Cédric MANCINI

Les travaux d'enfouissement de réseaux rue Frère Lumières, ne nécessitera pas de coupure de route.

Un avis sur ces travaux, sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Un jeune stagiaire cherche une location d'un meublé sur la commune.

La Commémoration du 19 mars aura lieu mardi à 17h

La petite épicerie de SAINT PAUL a fermé ses portes, une réflexion est menée pour la reprise du point poste, soit par la mairie soit par un commerçant.

Rapporteur : Mme Blandine DESBOS

Une réunion publique aura lieu le 14 mars concernant la création d'un foyer rural.

La prochaine réunion du conseil municipal a été fixée au lundi 25 Mars 2024 à 19H30

La séance est levée à 22H24